



ASSOCIATION SYNDICALE CONSTITUEE D'OFFICE  
DU CANAL DU CABEDAN NEUF  
425 CHEMIN DU PERUSIER  
84 300 TAILLADES

---

# **RAPPORT D'ACTIVITE 2017**

## **SOMMAIRE**

### **I. BILAN FINANCIER**

- 1) *Rappel des tarifs*
- 2) *Synthèse du Compte Administratif*
  - 2.a. Section de Fonctionnement
  - 2.b. Section d'Investissement
- 3) *Situation des impayés*

### **II. ENTRETIEN DES RESEAUX ET DES OUVRAGES**

### **III. SECURITE DES OUVRAGES**

### **IV. PRELEVEMENT POUR L'IRRIGATION DU PERIMETRE**

### **V. TRAVAUX HORS CONTRAT DE CANAL**

- 1) *Travaux réalisés sur les réseaux sous pression et stations de pompage*
- 2) *Travaux réalisés sur le réseau gravitaire*

### **VI. TRAVAUX DU CONTRAT DE CANAL**

### **VII. SERVICE ADMINISTRATIF**

### **VIII. DIVERS**

## **I.BILAN FINANCIER :**

### *1) Rappel des tarifs*

Pour l'année 2017, les tarifs votés par le Comité Syndical à la majorité des syndics présents ou représentés, en date du 13 avril 2017, sur l'ensemble des communes desservies par l'association, sont les suivants :

	<b>REDEVANCE DE PERIMETRE EN € HT</b>	<b>REDEVANCE D'ARROSAGE GRAVITAIRE EN € HT</b>	<b>REDEVANCE PRESSION EN € HT</b>
<b>SURFACE EN M2</b>	<b>TVA 20%</b>	<b>TVA 5,5%</b>	<b>TVA 5,5%</b>
<b>REDEVANCE MINIMUM</b>	<b>8,6</b>	<b>45,5</b>	<b>49,4</b>
<b>DE 0 A 1 000 M2</b>	<b>0,021</b>	<b>0,109</b>	<b>0,118</b>
<b>DE 1 001 A 2 000 M2</b>	<b>0,005</b>	<b>0,025</b>	<b>0,0266</b>
<b>DE 2 001 A 7 060 M2</b>	<b>0,0019</b>	<b>0,009</b>	<b>0,0108</b>
<b>AU DELA DE 7 060 M2 TARIF A L'HECTARE</b>	<b>49</b>	<b>261</b>	<b>283</b>

Redevance Agence de l'Eau : 16.70 €/hectare ou minimum 1,84 € HT à 5.5%

Au 31 décembre 2017, l'association compte 1 252 membres et irrigue environ 906 ha.

## 2) Synthèse du Compte Administratif

### 2.a. Section de Fonctionnement

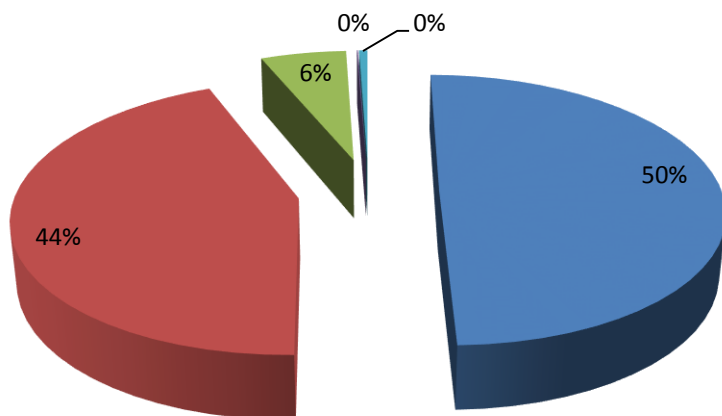
Pour 2017, les résultats globaux de la section de fonctionnement sont les suivants :

	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
REALISATION DE L'ANNEE	378 943.91	424 412.49
REPORT 2016		123 714.64
<b>RESULTATS CUMULES</b>	<b>378 943.91</b>	<b>548 127.13</b>

Les dépenses sont détaillées ci-après :

	MONTANT EN €
CHARGES A CARACTERE GENERAL	188 247.45
CHARGES DE PERSONNEL	166 728.99
CHARGES FINANCIERES	21 615.45
CHARGES EXCEPTIONNELLES	250.34
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 101.68
<b>TOTAL</b>	<b>378 943.91</b>

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



- CHARGES A CARACTERE GENERAL : 188 247,45 €
- CHARGES DE PERSONNEL : 166 728,99 €
- CHARGES FINANCIERES : 21 615,45 €
- CHARGES EXCEPTIONNELLES : 250,34 €
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : 2 101,68 €

L'essentiel des dépenses est concentré en deux postes : **les charges à caractère général** et **les charges de personnel**. Ces deux postes se décomposent de la manière suivante :

- **Les charges à caractère général** comprennent trois grands comptes:
  - les dépenses énergétiques (EDF) à hauteur de 50 249.83 € qui sont assurées par les trois stations de pompage.
  - l'entretien et la réparation des réseaux (curage et faucardage des canaux gravitaires) à hauteur de 23 993.70 €.
  - les redevances (participation à l'Union LSV, redevance Agence de l'eau RM et C) à hauteur de 41 148.75 €
- **les charges de personnel** comprennent les salaires de l'ensemble du personnel de l'association et les charges sociales (charges patronales, cotisations aux caisses de retraite...)

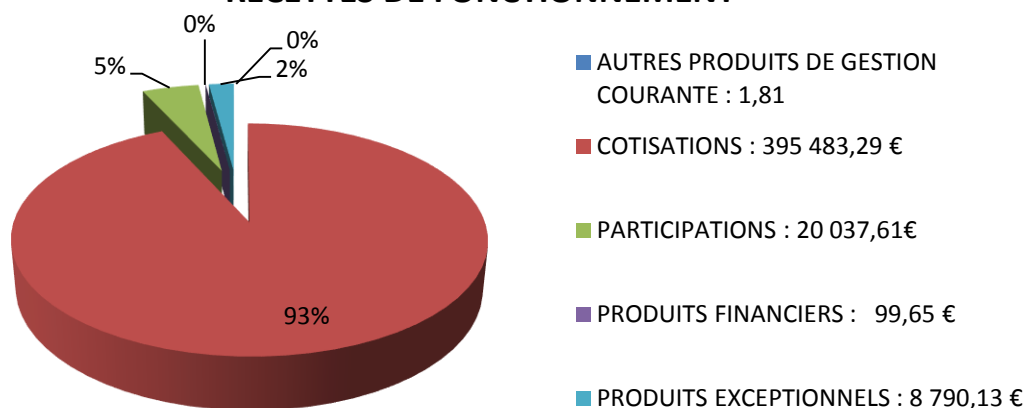
Les autres charges sont :

- **les charges financières** : elles correspondent au remboursement des intérêts des emprunts contractés
- **les charges exceptionnelles** : ce sont les annulations des titres sur les années antérieures
- **les autres charges de gestion courante** : ce sont les créances admises en non-valeur et l'indemnité du Président

Les recettes sont détaillées ci-après :

	<b>MONTANT EN €</b>
COTISATIONS	395 483.29
PARTICIPATIONS	20 037.61
PRODUITS FINANCIERS	99.65
PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 790.13
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1.81
<b>TOTAL</b>	<b>424 412.49</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



L'essentiel des recettes est constitué par les cotisations payées par les membres de l'association.

Le montant de la recette intitulée «PARTICIPATIONS » (soit 20 037.61 €) correspond au montant versé par EDF, dans le cadre d'une convention d'économies d'eau. Ce montant, proportionnel au volume d'eau économisé annuellement par l'association, est calculé par rapport à un volume de référence défini par une convention liant EDF et l'ensemble des canaux d'irrigation alimentés par l'Union du canal Luberon Sorgue Ventoux.

Les autres recettes sont :

- **Les atténuations de charges** : c'est le remboursement fait par la MSA pour le maintien des salaires pendant les arrêts maladies.
- **Les produits financiers** : c'est le montant des parts sociales versées par le Crédit Agricole
- **Les produits exceptionnels** : c'est le montant des remboursements effectués par divers organismes.

### 2.b : Section d'Investissement

Pour 2017, les résultats globaux de la section d'investissement sont les suivants :

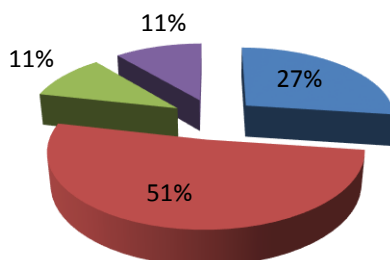
	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
REALISATION DE L'ANNEE	550 186.09	528 786.98
REPORT 2016		369 532.71
<b>RESULTATS CUMULES</b>	<b>550 186.09</b>	<b>898 319.69</b>

Le montant des dépenses est le suivant :

	MONTANT EN €
IMMOBILISATION CORPORELLES	57 201.09
IMMOBILISATIONS EN COURS	149 022.75
EMPRUNTS ET DETTES	282 747.25
OPERATIONS PATRIMONIALES	61 215.00
<b>TOTAL</b>	<b>550 186.09</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

- IMMOBILISATION EN COURS : 149 022,75 €
- EMPRUNTS ET DETTES : 282 747,25 €
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES : 57 201,09 €
- OPERATIONS PATRIMONIALES : 61 215,00 €



La dépense notée « immobilisation en cours » correspond aux travaux de Modernisation des irrigations, quartier Bel air, tranche 3, aux Taillades.

La dépense notée « immobilisation corporelles » correspond :

- aux travaux réalisés sur les réseaux et les stations de pompage, hors marchés publics et contrat canal.
- à l'acquisition de regards pour les branchements réalisés pendant les travaux de Modernisation des irrigations, quartier Bel air, tranche 3, aux Taillades.

La ligne « emprunts et dettes » correspond au remboursement du capital des emprunts contractés y compris le prêt relais.

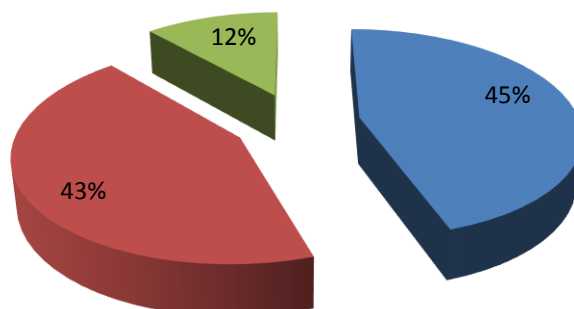
Les opérations patrimoniales sont des opérations d'ordre budgétaire, sans impact sur le budget.

Les recettes d'investissement sont donc les suivantes :

	MONTANT EN €
SUBVENTIONS	237 299.98
EMPRUNTS ET DETTES	230 272.00
OPERATIONS PATRIMONIALES	61 215.00
<b>TOTAL</b>	<b>528 786.98</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

- SUBVENTIONS : 237 299,98 €
- EMPRUNTS : 230 272,00 €
- OPERATIONS PATRIMONIALES : 61 215,00 €



On peut remarquer que les investissements réalisés par l'ASCO restent possibles grâce aux aides financières accordées par l'Agence de l'Eau, le Conseil Régional PACA et le Conseil Départemental de Vaucluse.

La grande majorité des investissements réalisés sont programmés dans le Contrat de Canal, qui lie l'association aux partenaires financiers pour 6 ans (2012/2017).

Afin de réaliser les travaux de Modernisation des irrigations, filioles de Cheval Blanc, tranche 1, l'ASCO a contracté deux emprunts auprès de la Caisse d'Epargne :

- Un prêt relais de 184 206 € correspondant aux subventions prévues
- Un prêt long terme de 46 066 € pour la part d'auto financement

### 3) Situation des impayés

Même si l'association connaît un faible taux annuel d'impayés grâce au travail réalisé par le centre du Trésor Public de Cavaillon, le montant des impayés cumulés reste élevé pour atteindre 63 839,96 €, fin 2017. Ce montant représente un manque de trésorerie important pour l'association.

On peut noter qu'il est en hausse par rapport à 2016, car il s'élevait à 61 850.37 €. Cette hausse est due au retard de paiement des cotisations de l'année 2017.

#### **CONCLUSION :**

L'analyse du compte administratif 2017 montre la bonne santé financière de l'ASCO, qui assume ses charges d'exploitation mais qui reste dépendante d'aides financières extérieures pour la réalisation de ses travaux d'investissements, nécessaires à l'amélioration du service rendu aux membres de l'association.

On note un montant des travaux d'investissement, important cette année par rapport à 2016, en raison de la réalisation de la tranche 3 des travaux de modernisation des irrigations du quartier Bel Air, prévue au contrat de canal.



## II.ENTRETIEN DES RESEAUX ET DES OUVRAGES

L'entretien s'est fait selon différentes catégories :

- **Entretien annuel des canaux gravitaires** : il correspond au curage et au faucardage des fossés gravitaires. Cette prestation est désormais effectuée par un prestataire extérieur en hiver et en été, via un marché public (marché à bon de commande renouvelable). Le linéaire entretenu est d'environ 14 km. Pour cette année, le faucardage d'hiver a été réalisé par l'entreprise LIARDET et le curage mécanique, par MIDI TRAVAUX, sous-traitant de l'entreprise LIARDET. Le faucardage estival a été réalisé par la société SERPE, en raison du renouvellement du marché. Ce faucardage des canaux nécessite une coupure ponctuelle des filioles. Ces coupures sont gérées par les agents de l'ASCO, en fonction de l'avancement du prestataire.
- **Entretien et la réparation des réseaux sous pression** : cela correspond aux réparations des fuites sur le réseau et au remplacement des éléments constitutifs des réseaux (vannes, bornes...)
- **Entretien des stations de pompage** : cela correspond à l'entretien, préventif et curatif, des pompes et des armoires électriques. Par ailleurs, l'ensemble des pompes est vérifié préventivement par analyse vibratoire.

Le détail des montants est le suivant :

OUVRAGES	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
FILIOLES SYNDICALES	TOUT LE PERIMETRE	FAUCARDAGE ET CURAGE	LIARDET ET FILS	15 523.70
		FAUCARDAGE	SERPE	7 170.00
STATIONS DE POMPAGE	CHEVAL BLANC / TAILLADES	NETTOYAGE DES FOSSES ET BALLONS	PROFOSS	1 498.30
		ANALYSE VIBRATOIRE	PPS	950.00

## III.SECURITE DES OUVRAGES

La sécurité des ouvrages (et des agents) passe par les contrôles réglementaires des installations électriques et des appareils de levage. Ces contrôles sont réalisés annuellement par des organismes agréés.

L'association a réalisé son Document Unique, afin de lister tous les risques professionnels liés à son activité et un plan de prévention (PDP) est désormais demandé à chaque intervenant extérieur.

LIEU	COMMUNE	NATURE DE LA PRESTATION	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
STATION DE VALLONCOURT ET DE LOGIS NEUF	CHEVAL BLANC	VERIFICATION PERIODIQUE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES	SOCOTEC EQUIPEMENT	431.63
DEBITMETRE LA ROQUETTE				
BUREAU	TAILLADES			
STATION VIDALE				

STATION DE LOGIS NEUF	CHEVAL BLANC	VERIFICATION DES APPAREILS DE LEVAGE	APAVE	242.79
BUREAU + VEHICULES		VERIFICATION EXTINCTEURS	GSI	115.05

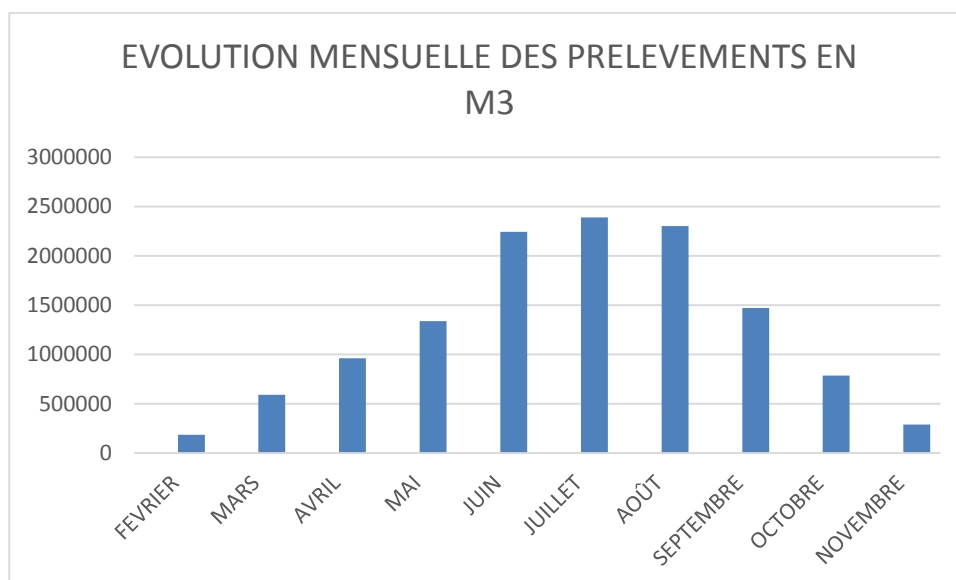
#### IV. PRELEVEMENT POUR L'IRRIGATION DU PERIMETRE

L'ASCO du canal du Cabedan Neuf possède un droit d'eau de 2 000 L/s en Durance, soit un volume total prélevable de 54 Mm<sup>3</sup> par an.

Ce droit d'eau a été mensualisé depuis les travaux d'aménagement de la Durance afin de répondre au mieux aux besoins estivaux de l'association, comme sur le reste de la Durance.

Afin d'irriguer l'ensemble de son périmètre, le canal gère 15 prises syndicales gravitaires et 3 stations de pompage.

Certains secteurs sont également équipés de prises gravitaires privées, gérées par les propriétaires desservis.



Le détail par type de service est le suivant :

TYPE DE DESSERTE	VOLUME PRELEVE EN M3
GRAVITAIRE	10 740 651
PRESSION	1 815 595
<b>TOTAL</b>	<b>12 556 246</b>

Les volumes gravitaires sont des volumes bruts, comprenant également les prélèvements des filiales privées.

Le canal rejette également vers le Coulon, les eaux non utilisées par les membres desservis par le réseau gravitaire, à hauteur de 3.7 Mm<sup>3</sup>.

## **V. TRAVAUX HORS CONTRAT DE CANAL**

### *1) Travaux réalisés sur les réseaux sous pression et stations de pompage*

Pour cette année, les travaux sur les stations de pompage sont les suivants :

- Réparation des 3 moteurs de Valloncourt suite à l'inondation de la fosse
- Remplacement de la sonde du bassin et du convertisseur du débitmètre de la Vidale
- Reprise de la dalle de la fosse à pompe pour rétablir la pente d'écoulement
- Remplacement d'un variateur et déplacement du coffret des variateurs à l'extérieur du local technique, sur la station de Logis Neuf

<b>STATION</b>	<b>COMMUNE</b>	<b>NATURE DES TRAVAUX</b>	<b>PRESTATAIRE</b>	<b>MONTANT EN € HT</b>
VALLONCOURT	CHEVAL BLANC	REPARATION DES MOTEURS DES POMPE N° 1, 2 ET 3	MICHELIER	4 068.92
VIDALE	TAILLADES	REPLACEMENT DE LA SONDE DU BASSIN	MICHELIER	636.85
		REPRISE DALLE FOSSE A POMPE	HIOL TP	1 260.00
		REPLACEMENT DU CONVERTISSEUR DEBITMETRE	MICHELIER	973.14
LOGIS NEUF	CHEVAL BLANC	REPLACEMENT VARIATEUR N° 1	MICHELIER	3 964.69
		POSE ARMOIRE EXTERIEURE ET DEPLACEMENT VARIATEURS		3 998.60

Les interventions sur les pompes et moteurs ont été réalisées suite aux analyses vibratoires réalisées sur les stations de pompage.

Divers travaux d'entretien ont été réalisés sur le réseau pression :

<b>SERVICE</b>	<b>COMMUNE</b>	<b>NATURE DES TRAVAUX</b>	<b>PRESTATAIRE</b>	<b>MONTANT EN € HT</b>
VIDALE	TAILLADES	REPLACEMENT VANNES DN 250 mm	SNPR	2 205.00
		POSE DE BORNE AGRICOLE	SNPR	1 340.00
		CREATION BRANCHEMENT PRESSION	SNPR	1 230.00
		CREATION BRANCHEMENT PRESSION	SNPR	2 560.00

Tous les travaux ont été réalisés sur le réseau de Vidale :

- Création d'une borne d'arrosage, route de Robion.

- Création de deux branchements pression pour des particuliers.
- Remplacement d'une vanne de section en DN 250 mm sur le réseau

## 2) Travaux réalisés sur le réseau gravitaire :

Les travaux sur les réseaux gravitaires sont les suivants :

FILIOLE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
CEINTURE	TAILLADES	CUVELAGE SUR 8 ML	SNPR	5 175
		REPRISE DE BERGES CHANTEGRILLET	MIDI TRAVAUX	6 365
OPPEDES	CAVAILLON	POSE DE CANALISATION EN PE DN 500 MM	BARTHEYE	2 720
		POSE DE CANALISATION EN PE DN 500 MM SUR 20 ML	BARTHEYE	2 926
BOULON	CAVAILLON	CREATION MARTELLIERE BOULON	LUBERON TP	2 196

Les travaux sur les réseaux gravitaires sont les suivants :

- Reprise de la berge de la Ceinture, secteur Chantegrillet, pour déposer le canier existant.
- Mise en place de 8 ml de cuvelage sur la ceinture, sur les Taillades, avec reprise de martellière.
- Mise en place d'une canalisation en DN 500 mm sur la filiole des Oppèdes, sur deux secteurs : 8 et 20 ml, sur Cavaillon.
- Création d'une prise d'eau sur le Boulon pour des parcelles agricoles

## V. TRAVAUX DU CONTRAT DE CANAL

L'année a été marquée par la réalisation de la tranche 3 des travaux de Modernisation des irrigations sur le quartier Bel Air, commune des Taillades. Cette tranche permet de finaliser le projet.

Le détail des travaux est le suivant :

	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
<b>TRANCHE 3</b>			
CREATION DU RESEAU DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION	POSE DE 1 700 ML DE CANALISATION EN 90 MM ET 450 ML DE 110 ML	GROUPEMENT REYNIER TP / LTP	139 959.11
	CREATION DE 80 BRANCHEMENTS		
	PUBLICATION DES MARCHES	LA PROVENCE	1 044.00
	REGARDS DE BRANCHEMENTS	ABRITEC	3 877.00

## **VI. SERVICE ADMINISTRATIF**

L'ensemble des besoins administratifs est assuré par le personnel commun aux associations du canal du Cabedan Neuf, de la Basse Plaine, de la Mayre des Jourdans, et du Sénot.

Ces services sont localisés dans des bureaux communs aux quatre associations, sur la commune des Taillades.

Les missions des services administratifs sont :

- Accueil du public (physique et téléphonique)
- Etablissement et suivi du rôle (mise à jour, édition des titres, des annulations...)
- Suivi des propriétaires de l'association (vente de parcelle, mise à jour des propriétaires...)
- Organisation des réunions des conseils syndicaux et des assemblées de propriétaires
- Gestion de la comptabilité avec la Trésorerie de Cavaillon

Pour 2017, le service administratif a instruit 19 permis de construire et reçu 48 attestations notariales.

## **VII. DIVERS:**

Une plaquette d'information est désormais jointe à l'appel à cotisation, afin d'informer le plus grand nombre de membres sur la vie de l'association.